

21 septembre 2018

Davies nommé « Cabinet de l'année en litige » à la remise des prix de Chambers Canada

Davies s'est vu décerner le prix Cabinet de l'année en litige à la remise des prix de Chambers Canada qui a eu lieu le jeudi 20 septembre 2018 à l'hôtel Fairmont Royal York, à Toronto.

Le groupe de règlement des différends de Davies, dont la réputation n'est plus à faire, se trouve fréquemment au cœur des litiges commerciaux comportant des enjeux cruciaux les plus complexes au Canada. L'équipe a récemment assuré la défense de la Régie des alcools de l'Ontario (la « LCBO ») à l'égard d'allégations de pratiques antitrust portées contre elle dans le cadre d'une action collective d'environ 1,5 milliard de dollars, et celle de LinkedIn dans le cadre d'une affaire où l'autorisation d'une action collective de défenseurs multiples pour des violations alléguées de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec a été refusée.

Fondés sur les recherches effectuées pour la préparation de l'édition 2019 du guide *Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business*, ces prix reflètent la position de chef de file qu'occupe un cabinet dans des domaines de pratique clés, ainsi que les réalisations notables au cours des 12 derniers mois, que ce soit par la qualité exceptionnelle du travail accompli, par une croissance stratégique remarquable ou par l'excellence du service à la clientèle.